

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 15 avril 2026****Délibération N° DE 2026 024**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
46	36	42
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
42	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE LUPIAC, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, DOAT Jean-Pierre, DARROUX Daniel, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, CAHUZAC Philippe, THIEUX LOUIT Véronique, VILLENEUVE William, LEON Hélène, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, HUSSON Xavier, ANDRIEU Philippe, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, CHAULET Anthony, COUDERC Vannessa, ELORZA Thibaut, GAVARRET Philippe, DE DIEGO André, MORERA Raymond, LEVEQUE Didier, BORDERES Mikaël, BERTOLLA Frédéric, ZAUGG Gilles, PEFFAU Philippe, BACHELLERIE Serge, CAUQUIL Sophie, ESPIE Christiane, GHION Fabien, MARIE Isabelle, GHIO Lisa

Représentés : BROSSARD Sandrine représentée par MORERA Raymond, CAVALIERE Andrew représenté par BRANA Véronique, JAFFRES Victor représenté par CAMAZZOLA Robert, PUJO Maëlle représentée par GHION Fabien, FAURE Francis représenté par MARIE Isabelle, RIVIERE Benoît représenté par GHIO Lisa

Absents et Excusés : MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, RAFFIN Hubert suppléé par ELORZA Thibaut, CANTAN Philippe, GEYRES Laurent

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Véronique THIEUX LOUIT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : COMMISSION D ATTRIBUTION DES PLACES AU SEIN DE LA CASITA

Madame la Présidente informe l'assemblée que les places au sein de l'EAJE de « LA CASITA » sont attribuées lors d'une commission d'attribution de places.

L'attribution des places dépend en premier lieu de l'existence de places vacantes ou qui vont l'être et de l'adéquation entre la place disponible et la demande (âge de l'enfant, caractéristiques de la demande : date d'entrée, jours et horaires de garde).

Chaque demande est étudiée par une **commission d'attribution présidée par Mme la Présidente ou son représentant, et les élus désignés ci-après.**

La commission est composée également de :

- La Directrice Générale des Services
- La directrice de la structure
- L'adjointe à la direction
- Le (la) Chargé(e) de coopération Territoriale
- L'animatrice du RPE

L'ensemble des membres sont tenus à une totale obligation de réserve et de confidentialité concernant les informations dont il a connaissance.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de **désigner les élus suivants** au sein de cette commission, en plus de Mme la Présidente, Barbara NETO :

. Sandrine BROSSARD

. Véronique BRANA

. Fabien GHION

. Philippe ANDRIEU

. Frédéric BERTOLA

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Véronique THIEUX LOUIT
Secrétaire de séance

Publié le 20/04/26

Transmis à la Préfecture le 20/04/26